

Plateforme cantonale du 9 février 2024

MUNICIPALITE DE SAVIESE *délivrance d'une autorisation d'exploiter*

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Municipalité de Savièse porte à la connaissance du public que Mme Margaux Chapuis, domiciliée à Ayent, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements	: Immeuble sur la parcelle no 6637, PPE 50755 à la rue de Chandolin 52, à Savièse
Enseigne	: la p'tite maison
Prestations	: restauration : mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place; mets et/ou boissons avec ou sans alcool à emporter et/ou à livrer.
Heures d'ouverture et de fermeture	: du dimanche au jeudi, de 6h00 à 24h00 vendredi et samedi, de 6h00 à 1h00
Raison sociale	: Cocon MJC Sàrl
Début de l'activité	: 1 ^{er} mai 2024

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la Municipalité de Savièse – rue de St-Germain 50 – 1965 Savièse, dans les 30 jours dès la présente publication, soit jusqu'au 9 mars 2024.

Savièse, le 9 février 2024

L'ADMINISTRATION COMMUNALE